

Ligue Karting Rhône-Alpes – Information



Chères et chers licenciés,

Une réunion a eu lieu mardi 23 février 2021 avec plusieurs présidents de ligue et des membres de la FFSA pour faire un point sur la situation actuelle des compétitions karting.

Il s'avère que le gouvernement a été informé d'un abus d'autorisation de manifestation sportive, dans une autre discipline que le sport automobile. À cause de cela, le Ministère des Sports a dû demander aux préfetures de renforcer leurs exigences quant à l'attribution d'autorisation d'évènement sportif.

Le cadre actuel précise clairement qu'une compétition doit concerner des sportifs professionnels pour être autorisée. Les préfetures doivent vérifier sur la liste des engagés que les participants sont des professionnels payés pour pratiquer leur sport ou des sportifs de haut niveau reconnus par le ministère. Le karting est à la base un sport amateur qui ne correspond pas à ce critère.

La FFSA a déposé un dossier au Ministère des Sports afin de faire reconnaître certaines compétitions comme professionnelles. Il s'agit bien entendu des Championnats de France, mais également des courses de ligue qui sont

qualificatives pour les Championnats de France. Nous sommes actuellement dans l'attente de la réponse ministérielle.

L'urgence de la situation est évidente à une semaine du début du Championnat de la Ligue Rhône-Alpes. Nous sommes en relation avec le club de Lavilledieu et la préfecture de l'Ardèche afin que celle-ci se positionne sur la validation de notre course. Chaque préfet est maître sur son territoire et peut autoriser ou non le déroulement d'un évènement sportif. C'est pour cette raison que des courses peuvent éventuellement avoir lieu dans certains départements et pas dans d'autres. La ligue Rhône-Alpes s'étend par exemple sur quatre départements différents.

Cette saison risque d'être encore compliquée. Soyez sûrs que la Ligue Rhône-Alpes, les ASK et les organisateurs font le maximum pour que vous puissiez pratiquer votre sport en compétition. Les entraînements restent autorisés dans le respect des consignes sanitaires actuelles.

Sportivement,

Didier André, Président de la Ligue de Karting Rhône-Alpes.